

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 3 novembre 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4207-2022 Hydro-Québec – Demande d'approbation des critères d'évaluation des soumissions et de leur pondération pour les appels d'offres de 1300 MW d'énergie renouvelable et de 1000 MW d'énergie éolienne / DEMANDE DE DÉLAI POUR L'INTERVENTION DE L'APNQL
N/D : 2301-13

Chère consœur,

Le 28 octobre dernier, la Régie invitait les intervenants à déposer leur Demande d'intervention ainsi que leur liste de sujets et leur budget de participation relativement au dossier mentionné en rubrique ([A-0003](#)).

Nous sommes en attente d'instructions de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (« APNQL ») à cet égard. Rappelons que l'APNQL est notamment intervenue dans le dossier R-4110-2019 ph. 3 qui a donné lieu à la décision D-2021-173.

Considérant que l'APNQL regroupe 43 gouvernements de Premières Nations et la complexité de ses processus décisionnels internes, nous ne recevrons pas d'instructions en temps utiles afin de respecter l'échéance du 4 novembre pour le dépôt d'une demande d'intervention, assorti des sujets d'intervention et d'un budget de participation.

L'APNQL demande donc respectueusement à la Régie de bien vouloir lui accorder un délai jusqu'au jeudi 10 novembre à 16h00 pour le dépôt desdites procédures.

En espérant le tout conforme veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par : Me Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

c.c. (courriel seulement)
Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Chef Ghislain Picard, APNQL
Me Mira Levasseur-Moreau, APNQL